

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0035613

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4254 Société : 154998  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
Nom & Prénom : FATHI Abdellah  
Date de naissance : 03-09-1952  
Adresse : OULEFA Rue 64 n° 62 B<sup>1</sup> oued Sebou Casab  
Tél. : 06 72 88 76 98 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12 FEV. 2023

Nom et prénom du malade : FATHI Abdellah Age : 70ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un emblème à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

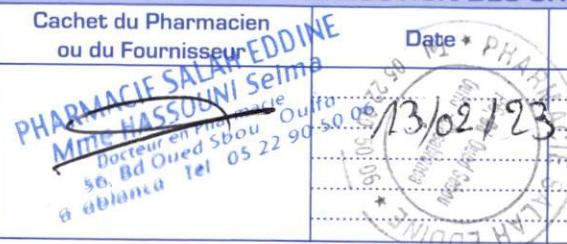
Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3 FEV. 2023	C		300,00 Dhs	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	13/02/23	285,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	3 FEV. 2023	Z18	200,00 Dhs

### AUXILIAIRES MEDICAUX

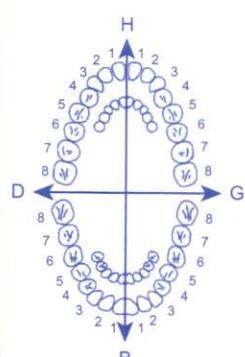
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

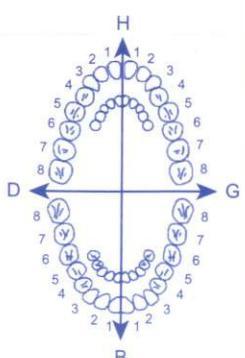
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				

ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553	
	B	
	G	

COEFFICIENT DES TRAVAUX	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pneumologue Allergologue

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Tuberculose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،  
أمراض الصدر والحساسية،  
الربو، داء السل، الإقلاع عن التدخين  
التشخيص بالمنظار

Casablanca, le 13 FEV. 2023

الدار البيضاء، في

Mr -

163.40

11 Mar

MONOZECLAR® 500mg  
Boîte de 10 COM.PEL  
P.P.V : 163,40 DH.



6 118001 183838  
Maphar  
Km 10, route côtière 111  
Q1-Zenata, Ain Sebaa, Casablanca  
Maroc

PPV : 40DH00  
PER : 11/25  
LOT : L3648

Mr  
EDDINE  
Selma  
macie  
ou Oulfa  
22 90 50 06

ABDELAHIC



cp (boîte 10)

Docteur Maha NASSAF  
Pneumologue Allergologue  
Immeuble Communal, Angle Rte d'Azemmour  
et Bd. Abderrahmane Hay Hassani, 3<sup>ème</sup> étage  
Porte Rte d'Azemmour (en face station Afriquia)  
Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12

no. 6

2/ Colipet long

82.10  
285.10

82.10

te

cp petit dej  
osjai

3/ engol long

1ycel maitre



Docteur Maha NASSAF  
Pneumologue Allergologue  
Immeuble Communal, Angle Rte d'Azemmour  
et Bd. Abderrahmane Hay Hassani, 3<sup>ème</sup> étage  
Porte Rte d'Azemmour (en face station Afriquia)  
Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12

PHARMACIE SALAH EDDAIE  
Mme HASSOUNI Selma  
Docteur en Pharmacie  
56 Bd Oued Sbaou Oulfa  
Casablanca Tel 05 22 90 50 06

Immeuble Communal, Angle Route Azemmour et Bd. Sidi Abderrahman, Hay Hassani, Casablanca,

Porte Route Azemmour (en face station Afriquia), 3<sup>ème</sup> étage  
Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12 - E-mail : nassafpneumo@gmail.com

bjai

Pneumologue Allergologue

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Tuberculose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،  
أمراض الصدر والحساسية،  
الربو، داء السل، الإقلاع عن التدخين  
التشخيص بالمنظار

Casablanca, le .....

3 FEV. 2023

الدار البيضاء، في

Mr - Mme : FATHI ASDEUHAK .

radiographie thorax face

- Distension thoracique
- Syndrome bulleux basal droit.
- Papier caeruleus bleu vel.
- Aorte thoracique droite.

Docteur Maha NASSAF  
Pneumologue Allergologue  
Immeuble Communal, Angle Route Azemour  
Porte Route Azemour (en face station Afriquia), 3<sup>eme</sup> étage  
Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12 - E-mail : nassafpneumo@gmail.com

# Dr Maha Nassaf

## Pneumologue Allergologue

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Tuberculose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



## الدكتورة مهانصاف

أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،  
أمراض الصدر والحساسية،  
الربو، داء السل، الإقلاع عن التدخين  
التشخيص بالمنظار

Casablanca, le 13.FEV.2023 ..... الدار البيضاء، في

Mr - Mme : FATHI ABDECHAK

Regu

Pneumographie thorax face 80,00  
Ag

Docteur Maha NASSAF  
Pneumologue Allergologue  
Immeuble communal, Angle Bd. Azemour  
et Bd. Abderrahman, Hay Hassani  
Porte Route Azemour (en face station Afriquia), 3<sup>eme</sup> étage  
Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12 - E-mail : nassafpneumo@gmail.com